



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question écrite n° 100695

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les obligations des entreprises en matière d'apprentissage. Le Président de la République a annoncé sa volonté de mettre en place un système de bonus-malus pour récompenser les entreprises employant un nombre important d'apprentis et pour pénaliser celles qui ne respectent les obligations légales. Il souhaiterait connaître le calendrier prévu pour cette réforme.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100695

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2011, page 1706

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)